



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Bois-Guillaume

Autres communes :

R500

Appellation : Ferme du Colombier

Monument(s)

Appellation : Ferme du Colombier

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 28/12/1978

Étendue de la protection : Façades et toitures de la maison d'habitation ; cheminée de la grande salle nord au rez-de-chaussée ; cheminée des deux pièces situées au sud de l'escalier au premier étage (cad. AV 228)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.